

CS 30064
Z.I. 61400 MORTAGNE AU PERCHE

N° de Tél Service technique : 02 14 05 00 14
sav@eoliance.com

DEMANDE D'INTERVENTION

Référence commande(s) HYDRONIC :

Client :

Nom du chantier :

Nom du demandeur :

Tél :

Désignation des CTA :

Date d'intervention souhaitée :

Présence obligatoire du demandeur ou l'un de ses représentants le jour de l'intervention.

Coordonnées du contact sur site le jour de l'intervention :

Nom :

Tél :

Mail :

Intervenant Hydronic sur site :

Désignation et adresse du site :

.....

ACCES	<input type="checkbox"/> Plan du site	<input type="checkbox"/> Parking	<input type="checkbox"/> CACES	<input type="checkbox"/> Pièce d'identité	<input type="checkbox"/> DUE	<input type="checkbox"/> Autre :
SECURITE	<input type="checkbox"/> Casque	<input type="checkbox"/> Chaussure	<input type="checkbox"/> Gilet	<input type="checkbox"/> Plan de prévention	<input type="checkbox"/> Habilitation :	<input type="checkbox"/> Autre :

Environnement particulier (hauteur, accès, etc...) pour intervenir sur les CTA :

Aucun déplacement ne pourra s'effectuer si HYDRONIC n'est pas en possession de ce document.

A retourner au minimum 8 jours ouvrés avant la date d'intervention.

Aucune intervention suivant un devis ne sera honorée sans le passage de la commande au préalable.

Date de l'intervention :

Défauts constatés	Qui ?	Désignation CTA	Commentaire(s)

Remarque :

A charge Client :

Toute Intervention concernant l'intégration des centrales sur la GTC / GTB doit être réalisé avec l'intégrateur du client, lors de la MES avec le technicien Hydronic. En cas de nouveau déplacement après la mise en service concernant l'intégration, une facturation de prestation supplémentaire sera transmise.

Afin de s'assurer que toutes les mesures nécessaires au démarrage de l'installation ont été prises, veuillez prendre connaissance des travaux et vérifications à la charge de l'installateur.

Travaux et vérifications à la charge de l'installateur (à remplir impérativement)

- Le local est sécurisé et pourvu d'éclairage
- Socle éventuel et implantation de la CTA ou modules (externes et internes), percements, scellements.
- Mettre à disposition tous les moyens humains ou matériels nécessaires à l'intervention pour manutention**
- Echafaudages et moyens de levage.**
- Raccordements / Désaccouplement des circuits d'eau, électriques (alimentation et liaisons entre modules) et frigorifiques
- Raccordements / Désaccouplement des asservissements externes (pompes...)
- Raccordement et installation de l'évacuation des condensats
- Mise en place des "kits" fournis par HYDRONIC
- Contrôle des autorisations d'accès au site pour le technicien chargée de l'intervention
- Les circuits aérauliques sont en état de service
- L'installation des équipements déportés (sonde de pression en gaine) ou de sécurité (ex : coffret DAD et détecteur fumée)
- Réseaux d'alimentation des énergies conformes et fonctionnels
- Le ou les appareils sont raccordés électriquement (disjoncteurs électriques repérés dans tableau électrique)
- Le traitement des déchets.**

Facturation systématique de l'intervention à la réception du matériel.

Date :

Nom :

Signature avec mention « lu et approuvé »